

# Association MOR GLAZ

[www.morglaz.org](http://www.morglaz.org)

06 84 62 44 52

[contact@morglaz.org](mailto:contact@morglaz.org)

\*

## COMMUNIQUE le 13 décembre 2008

**La Marine Nationale s'active pour préparer la traversée de « l'Ex- Clemenceau » pour son grand départ. Mais pour le faire remorquer où.....Ce navire ne pourrait pas entrer à Hartlepool.....baptisé pour la circonstance « chantier de déconstruction ».**

Dans le quotidien « Hartlepool Mail » de ce jour le Commandant de port de Hartlepool le Capitaine Jerry DREWETT déclare que « l'Ex-Clemenceau » aurait un tirant d'eau trop important pour rejoindre sa destination, un chenal serait en cours afin de pouvoir faire passer « l'Ex-Clemenceau ». Ce même Commandant de port déclare qu'il n'est pas question de laisser entrer « l'Ex-Clemenceau » dans le port s'il devait faire encourir le moindre danger au port.

**Allons-nous continuer à faire l'objet de la risée de toute l'Europe et du monde entier, parce que nos dirigeants sont incapables de prendre la bonne décision sur un tel dossier. Sur la déconstruction de ce navire et de tous ceux qui vont suivre.....**

Lors de la réunion « d'information » qui se tenait le 3 décembre 2008 à la sous-préfecture de Brest, nos interlocuteurs nous ont pris pour des demeurés en affirmant que tout était prévu pour les hommes et l'environnement, après les déclarations du Capitaine Jerry DREWETT nos doutes se confirment sur la manière et le sérieux avec lesquels ce dossier a et est traité.

L'association MOR GLAZ (*qui a des contacts quotidiens avec l'association britannique « Friends of Hartlepool » par le biais d'une de nos adhérentes*) a reçu des photos du « parking » à navires de Hartlepool baptisé pour la circonstance « chantier de déconstruction », ce site à Hartlepool n'a rien d'un chantier. **Lors de la conférence de presse qui se tiendra mardi 16 décembre à l'hôtel des gens de mer à Brest, nous vous apporterons plus de renseignements.**

**Jusqu'où ira cet entêtement, l'association MOR GLAZ demande au Premier ministre de ne pas avaliser le départ de ce déchet militaire vers l'Angleterre, cette autorisation serait en marge de la convention de Bâle sur l'exportation des déchets.**

Jean-Paul HELLEQUIN  
Président de l'Association MOR GLAZ